



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1442

Attribution de subventions de fonctionnement aux huit lieux conventionnés "Scènes découvertes" pour un montant global de 239 000 euros sur les enveloppes Fonds d'intervention culturel et Fonds d'intervention musiques actuelles – Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur :** Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 27 JANVIER 2022**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 1 FEVRIER 2022

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : M. GODINOT Sylvain

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. MAES (pouvoir à M. VASSELIN), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme TOMIC), Mme DE MONTILLE (pouvoir à Mme CROIZIER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/1442 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX HUIT LIEUX CONVENTIONNES "SCENES DECOUVERTES" POUR UN MONTANT GLOBAL DE 239 000 EUROS SUR LES ENVELOPPES FONDS D'INTERVENTION CULTUREL ET FONDS D'INTERVENTION MUSIQUES ACTUELLES – APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 janvier 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

**I- Contexte :**

L'aide à la création, l'accompagnement et la professionnalisation des compagnies, groupes et artistes émergents constituent un axe stratégique fort de la politique culturelle engagée par la Ville de Lyon.

Dans ce cadre, le nouvel exécutif a choisi de prolonger et réinvestir pleinement le dispositif Scènes Découvertes, créé en 2002 par la Ville de Lyon et la DRAC pour les lieux de la première représentation théâtrale, élargi en 2006 à la danse et aux musiques actuelles et en 2010 au cirque, avec la participation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce dispositif permet une aide au fonctionnement et une mise en réseau de lieux qui accueillent et accompagnent les artistes en création. Il concerne actuellement huit lieux : le théâtre des Clochards Célestes, le théâtre des Marronniers, le théâtre de l'Elysée, l'Espace 44, le Croiseur, A Thou Bout d'Chant, le Kraspek, l'Ecole de Cirque-MJC Ménéval.

Ces lieux, soutenus par les partenaires publics, se sont engagés à programmer des spectacles d'équipes artistiques nouvelles et/ou d'une approche artistique innovante, à proposer un accompagnement professionnel renforcé des artistes, à favoriser la rencontre avec le public.

En 2018-19 (dernière année représentative avant la crise sanitaire), les 8 Scènes Découvertes ont accueilli près de 60 000 spectateurs et spectatrices, 1 700 représentations, 380 spectacles, 386 équipes artistiques et 85 équipes artistiques en résidence.

Les conventions liant la Ville à ces lieux arrivant à échéance, après un bilan positif du dispositif, et par souci d'équité et de transparence, la Ville de Lyon a décidé en accord de la DRAC et la Région AURA de relancer un appel à projet pour la période 2022-2025.

Afin de tenir son engagement vis-à-vis des huit lieux actuellement présents déjà dans le dispositif, la Ville propose de leur renouveler son soutien pour la période janvier-août 2022. Ceci laisse le temps aux partenaires publics d'étudier l'ensemble des candidatures reçues dans le cadre de l'appel à projets et d'arbitrer les lieux qui seront dans le dispositif à partir de septembre 2022 et les trois saisons à venir.

En fonction des arbitrages de l'appel à projets et des modèles économiques propres à chaque association, une subvention complémentaire pour les lieux qui seront reconduits sera proposée dans le courant de l'année 2022.

## **II- Proposition :**

Vous trouverez ci-dessous une présentation succincte des huit Scènes Découvertes lyonnaises.

### **CIRQUE**

#### **MJC DE MENIVAL – Ecole de cirque de Lyon – 29 avenue Ménival – Lyon 5<sup>ème</sup>**

**La MJC de Ménival** a mis en place, en 1992, des ateliers de découverte du cirque qui se sont rapidement développés et transformés en véritable école de cirque.

Aujourd'hui l'Ecole de cirque de Lyon, au sein de la MJC Ménival, propose une immersion dans la découverte des arts du cirque sous différentes formes par :

- Les pratiques amateurs dans une démarche d'éducation populaire (ateliers enfants à adultes, découverte au perfectionnement) ;
- Une formation préparatoire aux écoles supérieures en arts du cirque, soutenue par la Région-Auvergne Rhône-Alpes et la DRAC ;
- Une programmation qui privilégie les compagnies émergentes grâce au dispositif Scène Découvertes (depuis 2010) et trois à quatre projets de compagnies émergentes accompagnées sur deux ans.

L'école développe des passerelles entre les artistes de la Scène Découvertes, les élèves en formation préparatoire, les actions de médiation et projets d'éducation artistique et culturelle et un réseau de partenaires locaux et régionaux (Cie MPTA, Subsistances, La Cascade,...).

Plus largement, l'Ecole de cirque de Lyon organise régulièrement des spectacles et des manifestations, dans la salle de spectacle l'Hexagone (jauge de 80 places) de la MJC et également en extérieur, avec le festival *Eclats de Cirque*, qui s'est tenu le 12 septembre, dans le parc de la Mairie du 5<sup>ème</sup> arrondissement.

En 2021, le projet de la Scène Découvertes a été bousculé par les travaux de la MJC en sus de la crise sanitaire. Ils ont impacté l'activité jusqu'en juin, date à laquelle a été programmée la présentation des élèves en formation. Une programmation hors les murs a eu lieu, avec notamment la soirée *Piste Ouverte* à La Mouche en juin 2021 et le co-accueil du *Groupe Noce* et de *Rachel Salzman* avec la Cie MPTA aux Subsistances pour *La Nuit du Cirque* en novembre 2021. En dehors de la programmation, l'activité s'est concentrée sur l'accompagnement d'équipes artistiques comme la *Cie 126 kg* et *TBTF*, avec des apports en co-productions. Sept représentations ont pu avoir lieu avec 32 artistes, et trois compagnies ont été accueillies en résidence sur une durée totale de 14 jours.

En 2022, la programmation régulière reprend : compagnies professionnelles (*La générale Posthume*, *Arthur Sidoroff*), soirées *Pistes Ouvertes* et *Music en cirque*, spectacle de fin d'année des élèves de la formation, hors-les-murs (*Nuit du Cirque* aux Subsistances en

partenariat avec la Cie MPTA, La Mouche). De jeunes équipes artistiques seront à nouveau accompagnées (*Mauvais Coton*, 126 kg).

Le Budget prévisionnel 2022 du volet Scène Découvertes de l'association est de 88 720 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 30 000 €
Etat : 35 000 €
Recettes propres : 2 600 €
Région (au titre de la formation dans le BP MJC) : 76 600 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 14 000 € à la MJC de Ménival**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2021 : 20 000 €

## DANSE

### ASSOCIATION DESOBLIQUE – Le Croiseur – 4 rue Croix-Barret – Lyon 7<sup>ème</sup>

Le Centre de Formation Danse Désoblique créé par Blandine Martel-Basile, danseuse et chorégraphe, s'est installé au mois de juillet 2017 au Croiseur pour reprendre les missions de programmation et d'accompagnement des compagnies de danse émergentes lyonnaises, menées auparavant par l'association Scène 7. La programmation est ouverte à toutes les danses et accessible à tous publics.

Forte de ses compétences de formation et de pédagogie, l'équipe de Désoblique s'engage à accompagner les jeunes artistes, danseurs et danseuses et chorégraphes au sein de la salle de spectacle le Croiseur (97 places). Les compagnies sélectionnées bénéficient d'un temps de résidence et d'un suivi par l'équipe en place : soutien à la structuration d'un point de vue administratif, en communication, réseaux de diffusion, accompagnement pour des actions de médiation sur le territoire de Lyon 7<sup>ème</sup>... Des collaborations sont mises en place avec d'autres structures d'accompagnement : le Centre National de la Danse, les Subsistances ou encore le CCN de Rillieux-la-Pape.

Un temps fort dédié aux toutes jeunes compagnies est organisé deux fois par an, aux mois de mars et novembre, sous la forme d'un festival nommé *Impulsions*, permettant une visibilité des compagnies auprès des programmeurs.

Pour la saison 2020-2021, cinq compagnies ont été accompagnées en création (Collettivo Unico, Buzzing Grass, Tourillon, Shafak, Instabilli) et huit en diffusion dont deux reports (La piraterie, MF, Duck Billed, Instabilli, Vibrisses, LC, 303, Lionel Bègue). Dans le contexte de crise sanitaire, neuf compagnies supplémentaires ont été accueillies en résidence, soit un total de 20 équipes artistiques (dont 16 de Lyon) accueillies en résidence sur 131 jours. 552 spectateur.ices ont pu être accueillis sur 14 spectacles (soit 13 compagnies programmées dont neuf de Lyon) et 56 enfants et jeunes ont pu participer à des actions d'éducation artistique et culturelle et de médiation (école Françoise Héritier à Lyon 7<sup>ème</sup>). En mars 2021, le festival *Impulsion #6* s'est adapté avec huit reports, quatre représentations sur place à destination des professionnel.les, ainsi que des captations et diffusions en streaming. Trois représentations ont été diffusées en streaming live en mars 2021, ainsi que deux soirées *Croisements chorégraphiques* en avril 2021. Le festival *Impulsion #7* a pu se tenir en présentiel en septembre 2021.

En 2021-2022, l'association prévoit de poursuivre son soutien à l'émergence chorégraphique en offrant à une quinzaine de compagnies émergentes des temps d'accueil en résidences, de diffusion lors du festival, et des co-productions. Sept compagnies sélectionnées sur appel à projets seront ainsi accompagnées en création (Aleart, Gonna Be Good, La Fièvreuse, OAK, Rooms, &CO, Parade) et huit en diffusion (3/4, Aniki Vovo, Com corpus, Page 55, Yage, ainsi que trois places vacantes pour les compagnies rencontrées au fil de la saison). 142 jours d'accueil en résidence sont prévus et 20 levers de rideau. Les festivals *Impulsion #8* et *#9* auront lieu en mars et septembre 2022. Six actions culturelles sont par ailleurs prévues avec des scolaires (école Françoise Héritier), des jeunes (16-18 ans et Mineurs Non Accompagnés), des étudiant.es de l'Université Lyon 3, des enfants et familles du 7<sup>ème</sup> arrondissement.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 411 200 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 65 000 €
Etat : 16 500 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 €
Recettes propres : 294 700 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 34 000€ à l'association  
Désoblique**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 50 000 €

## MUSIQUES ACTUELLES

### ASSOCIATION LES CLES DE LA LUNE – 2 rue du Thou – Lyon 1<sup>er</sup>

L'association Les Clés de la Lune est l'association gestionnaire de la salle de concert A Thou Bout d'Chant. Elle est co-dirigée par Lucas Rouillet-Marchand et Matthias Bouffay, qui transmettront la co-direction à un nouveau duo pour la saison 2022/2023. Le projet artistique et culturel est dédié à la chanson française avec, pour objectifs, de découvrir de nouveaux talents et d'accompagner les jeunes artistes sur la voie de la professionnalisation grâce à différents dispositifs : une programmation de concerts mêlant têtes d'affiche et artistes locaux émergents, des Tremplins Découvertes, des résidences, des soirées slam, des scènes ouvertes.

Lors de la saison 2020-2021, la salle A Thou Bout d'Chant a eu seulement quatre mois d'activité : de début septembre 2020 à fin octobre 2020, puis de fin mai à début juillet 2021. Sur ces deux périodes de réouverture, elle a accueilli 1 093 personnes, ce qui représente un fort taux de remplissage (86%). Cette saison a été particulièrement marquée par les dates reportées de la saison précédente ; vingt-huit artistes ont été programmés dont douze artistes lyonnais et régionaux.

L'accompagnement des artistes en voie de professionnalisation se fait lors de résidences de trois ou quatre jours, aux côtés de professionnels : 41 jours de résidence et 31 jours de répétition ont eu lieu en 2021.

Enfin, la structure a pu mener à bien en 2021 son projet d'ouverture d'un studio de répétition dédié aux artistes professionnels et amateurs, notamment grâce aux subventions d'investissement de la Ville de Lyon.

La programmation pour l'année 2022 est un peu particulière car il s'agit des 20 ans de la salle de concert A Thou Bout d'Chant. Les artistes qui ont marqué son histoire seront invités lors de soirées spéciales in situ et hors les murs.

Le budget prévisionnel 2022 de l'association est de 265 904 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 45 000 €
Etat : 15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 27 000 €
Sociétés civiles : 42 123 €
Recettes propres : 83 350 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 27 000 € à l'association Les clés de la lune**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 40 000 €

### **LEROCKEPAMORT – 20 montée Saint-Sébastien – Lyon 1<sup>er</sup>**

Le **Kraspek Myzic** est une salle de concert d'une jauge de 80 places, gérée par l'association Lerockepamort. Elle accueille des groupes et des artistes pour des répétitions, des shows cases ou des concerts permettant au public lyonnais d'écouter et de découvrir des artistes locaux en émergence. Le Kraspek Myzic propose également un espace disques contenant mille références de labels indépendants tous genres musicaux confondus.

La programmation est dédiée à la scène émergente et indépendante avec une sensibilité artistique clairement définie autour du folk et pop, favorisant les formations acoustiques et mêlant groupes locaux et internationaux, toujours dans une optique de découverte et de soutien aux projets émergents. Le Kraspek Myzic accueille également des groupes pour des résidences et pour des répétitions régulières au cours de l'année. Pour permettre à ces groupes de trouver d'autres lieux de diffusion au niveau régional et national, des liens ont été créés avec un réseau de salles et d'organisateur partageant les mêmes valeurs artistiques.

Le Rockepamort organise également trois événements spécifiques : le tremplin *Elles chantent* consacré aux autrices interprètes féminines de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le *Folk'em'all festival* et le festival *Plug & Play*, qui programme une vingtaine de groupes avec des premières parties dédiées aux groupes locaux et émergents.

Lors de la saison 2020-2021, l'association n'a pu organiser de concerts du fait des contraintes liées à la crise sanitaire. A partir du mois de mai, les groupes émergents et découvertes ont pu à nouveau être accueillis en résidence.

Le budget prévisionnel 2022 de l'association est de 143 735 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Culture : 30 000 €
Ville de Lyon Evénements : 1 500 €
Etat : 9 114 €
Recettes propres : 59 300 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 17 000 € à l'association  
Lerockepamort**

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 25 000 €

**THEÂTRE**

**ASSOCIATION SI TU... - THEATRE DE L'ELYSEE - 14 rue Basse Combalot – Lyon 7<sup>ème</sup>**

L'Association Si Tu... développe au sein du Théâtre de l'Elysée, depuis une quinzaine d'années, une programmation théâtrale de spectacles majoritairement créés par des équipes artistiques locales, émergentes et novatrices, jeunes ou parfois inscrites depuis plus longtemps dans le paysage lyonnais. La direction accompagne ces équipes en proposant des résidences de travail, et en associant certaines pour l'élaboration de projets plus conséquents. L'Elysée s'est créé une identité de recherche et révélateur de jeunes talents. Situé au cœur du quartier de la Guillotière à Lyon, le lieu dispose d'une jauge de 56 places. L'importance relative de sa scène et sa modularité sont appréciées des compagnies. Aménagée dans un ancien cinéma, la salle est atypique, peinte en blanc avec balcon.

Par ailleurs, l'Elysée et son directeur Jacques Fayard sont à l'origine du Programme *Balises* qui offre une visibilité accrue à certaines pièces sélectionnées par les structures culturelles partenaires à l'échelle de l'agglomération.

Lors de la saison 2020-2021, la programmation avait été initialement conçue de manière évolutive, notamment afin de pouvoir intégrer des reports en février-mars. Le lieu a été fermé au public durant la quasi-totalité de l'année, mais les accueils de professionnels se sont poursuivis, une représentation hors les murs et une scolaire ont pu être maintenues, ainsi que 313 jours d'accueil en résidences (*Les non-alignés, La Boulangerie, Cie Ostinato, Cie 1103, Ecole Arts en Scène, Conservatoire,...*).

Pour la saison 2021-2022, la programmation reprendra, avec l'accueil et l'accompagnement de nombreuses compagnies lyonnaises (Compagnie de 1103, Anteprema, Les Non-alignés, La Douce, Raphaël Gouisset,...), une pièce du festival *Sens Interdits*, ou encore l'événement *Azimuts* - organisé avec Les Subsistances et le Théâtre du Point du Jour, pour mettre en lumière la jeune création. Afin de renforcer l'accompagnement des compagnies, le ratio de co-réalisation passe de 50 à 60% de la billetterie pour la compagnie et la captation et réalisation de vidéos professionnelles se développent (grâce à l'aide en investissement de la Ville de Lyon). L'implantation territoriale à la Guillotière s'étoffe à travers des partenariats avec la MJC Jean Macé et le collègue Clémenceau.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 191 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 90 000 €
Etat : 37 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 25 000 €
Recettes propres : 36 500 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 40 000 € à l'association Si Tu...**

Pour mémoire, subvention reçue au titre de l'année 2021 : 60 000 €

**ESPACE 44 – 44 rue Burdeau – Lyon 1<sup>er</sup>**

L'Espace 44 a été fondé en 1986 par André Sanfratello et Daniel Geiger dans un lieu anciennement dénommé Lyon Scène, avec une activité de création et d'accueil théâtral depuis ses débuts. Dirigé par André Sanfratello, comédien et metteur en scène, ce théâtre de 45 places donne la priorité à la mise en scène de textes contemporains.

Depuis de nombreuses années, une partie de la programmation du lieu est consacrée à de jeunes compagnies, auxquelles l'occasion est donnée de monter leurs productions et de rencontrer un public en majorité lyonnais. Dans le même temps, le théâtre permet à de jeunes auteur.rices contemporain.es de voir leurs textes portés à la scène. L'Espace 44 programme chaque année des spectacles jeune public lors des vacances scolaires. L'équipe s'investit également dans les actions de proximité et en partenariat avec le secteur scolaire.

Durant la saison 2020-2021, 35 spectacles étaient prévus soit 26 compagnies programmées, avec à la fois de nouvelles créations (28 créations en résidence) et des reports de spectacles programmés durant la première vague de la pandémie. Seules 41 représentations ont pu avoir lieu sur les 197 prévues, du fait de la fermeture obligatoire, puis de la décision du théâtre de ne pas rouvrir en petite jauge. Le lieu a continué à accueillir des équipes artistiques durant la fermeture au public, avec un total de 260 jours d'accueil pour une trentaine d'équipes artistiques (Compagnie du 8<sup>ème</sup> Sens, Théâtre Ishtar, Compagnie des Incarnés, Anda Jaléo, Aquarium ciné-café,...). 43% de l'aide perçue par l'association dans le cadre du fonds d'urgence a été reversée à seize compagnies n'ayant pas pu jouer. Des travaux de réfection et de mise aux normes électrique ont également eu lieu avec l'aide en investissement de la Ville de Lyon et l'artiste Chufy a rajeuni la façade.

En 2021-2022, l'équipe prévoit d'accueillir 30 spectacles dont 20 créations en résidence, cinq spectacles jeune public et l'ensemble des spectacles qui n'ont pas pu être créés et diffusés la saison dernière. Seront ainsi accueillies les compagnies 6<sup>Thèmes</sup> théâtre, Un p'tit air de famille, La Dieselle, les Incarnés ou encore Myriade. Afin d'aider les compagnies dans le contexte de crise sanitaire, l'association fait le choix de reverser 60% au lieu de 50% des recettes de billetterie aux compagnies accueillies. La deuxième partie de saison donnera une place plus importante aux résidences, avec moins de représentations et plus de jours d'installation, ainsi qu'un partenariat avec le théâtre des Asphodèles pour l'accès à des espaces de répétition.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 165 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 65 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 20 000 €
Recettes propres : 75 000 €



## **Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 27 000 € à l'Espace 44**

Pour mémoire, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 40 000 €  
Subvention d'investissement reçue au titre de l'année 2021 : 6 000 €

### **THEATRE DES CLOCHARDS CELESTES – 51 rue des Tables Claudiennes – Lyon 1<sup>er</sup>**

Situé sur les Pentes de la Croix-Rousse, le **Théâtre des Clochards Célestes** dispose d'une salle de 49 places. Lieu de diffusion de compagnies locales émergentes, il partage sa programmation entre spectacles dédiés au jeune public et adolescent.es et spectacles pour adultes. La direction s'engage en faveur de l'accompagnement des jeunes équipes artistiques en mettant à disposition son théâtre en ordre de marche, en délivrant des conseils aussi bien artistiques qu'administratifs, en diffusion et en communication et en offrant des co-productions aux compagnies associées ainsi que le reversement de 60% de la billetterie aux compagnies accueillies (70% pour les compagnies jeune public). De nombreuses actions culturelles sont développées autour des spectacles, notamment pour les publics scolaires ; la pratique amateur est encouragée par des ateliers et des stages pour tous les âges. En 2016, Louise Vignaud prend la direction du théâtre, suite au départ d'Elisabeth Saint-Blancat, directrice depuis sa création en 1978. Louise Vignaud a co-signé la programmation 2021-2022 et c'est désormais Martha Spinoux-Tardivat qui dirige le lieu.

Durant la saison 2020-2021, 257 représentations étaient initialement programmées – soit 31 spectacles (dont sept jeune public) ainsi que cinq spectacles reportés lors de la première vague de l'épidémie de COVID. 27 spectacles ont été annulés avec indemnisation de toutes les compagnies. Au total seules 29 représentations ont pu avoir lieu pour près de 600 entrées, et 450 enfants et jeunes ont pu participer à des actions d'éducation artistique et culturelle. Les compagnies ont continué à être accompagnées et créer dans les murs du théâtre durant la période de fermeture au public, avec un total de 489 jours de résidence pour 40 équipes artistiques. Les professionnel.les ont été accueillis sur une vingtaine de spectacles. Cinq compagnies associées ont bénéficié d'un accompagnement renforcé (apport en co-production, un mois de répétitions dans la salle de répétition et cinq jours au plateau, défraiements forfaitaires pour les personnes en tournée, soutien technique et administratif). Il s'agit du Collectif 70, Offense, La Volière, PTUM, la compagnie du Sabir.

Pour la saison 2021-2022, 35 spectacles sont programmés soit 252 levers de rideau (hors scolaires). Six compagnies sont accompagnées de manière renforcée, avec un soutien en co-production : *compagnies Argoti, Neuve, Quand je marche, Tracasse, La Ligne, collectif Satori*. Des partenariats pour des résidences et en diffusion sont mise en place avec La Fédération et le Théâtre de la Croix-Rousse, et l'équipe développe sa participation aux réseaux professionnels (prix du Théâtre 13, Domino, Union des Premières Scènes,...). Quatre ateliers hebdomadaires de pratiques amateurs reprennent.

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 344 600 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 125 000 €
Etat : 25 000 €
Région Auvergne Rhône-Alpes : 45 000 €
Fonds Vie associative : 5 000 €
Recettes propres : 110 550 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 50 000 € au Théâtre des Clochards Célestes**

Pour mémoire, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2021 : 75 000 €  
Subvention exceptionnelle reçue dans le cadre des Carnets de création du fonds d'urgence en 2021 : 1 200 €

**THEATRE DES MARRONNIERS – 7 rue des Marronniers – Lyon 2<sup>ème</sup>**

Le Théâtre des Marronniers est dirigé par Yves Pignard depuis 1991. Installé au cœur de la Presqu'île, près de la place Bellecour, il dispose d'une salle de 49 places. Il propose des textes classiques et contemporains, des concerts littéraires ou lyriques, un travail sur la tradition orale, des spectacles sur la transmission de la mémoire. Dans ce cadre, il ouvre ses portes à de jeunes équipes émergentes qui bénéficient d'un accueil en résidence de plusieurs semaines et de l'assurance d'un nombre important de représentations. Enfin, l'équipe du théâtre développe des partenariats avec les établissements d'enseignement artistique (théâtre et musique) et ouvre son plateau aux travaux de fin d'études des jeunes artistes. Le théâtre bénéficie du soutien financier d'un ensemble de partenaires privés, réunis au sein du Club des Marronniers.

La saison 2020-2021 devait initialement permettre l'accueil de quinze compagnies pour 120 représentations et le développement de cinq Rencontres des Marronniers (conférences-lectures sur les écritures contemporaines en partenariat avec l'Union des Ecrivains Rhône-Alpes et l'Espace Pandora), la poursuite des partenariats (formation professionnelle Arts en Scène, le Conservatoire et le Pôle lyrique d'excellence ; Rectorat de Lyon, Troisième Bureau, Espace Pandora, école Emile Cohl, SEPR, etc), la mise en place d'ateliers-théâtre avec le GEM. 33 représentations ont pu avoir lieu avec une fréquentation de 888 personnes, et 40 personnes ont pu participer à des actions culturelles. Durant la période de fermeture au public, les compagnies programmées ont bénéficié de temps de résidence supplémentaires, avec un total de 110 jours de résidences accueillies pour 21 équipes artistiques (Collectif de l'âtre, Compagnie Golo, Poumon Gauche, Mosor, etc). Des adaptations sur mesure ont également eu lieu, comme une captation numérique de la rencontre prévue avec Charles Juliet.

En 2021-2022, 27 compagnies ou écoles professionnelles de théâtre sont accompagnées et accueillies pour des résidences sur environ 200 jours et des séries de 5 à 7 jours de représentations, avec 4 à 5 000 spectateur.ices attendus. La saison s'articulera autour d'écritures contemporaines (Compagnies Mosor, Les Indécis,...), de récits de mémoire d'ici et d'ailleurs (compagnies Izidora, Chantier collectif,...), de sujets de société (collectifs de L'âtre, Les herbes folles,...) et de théâtre musical (Ensemble Kainos, compagnie La concorde des arts,...). Des actions culturelles sont développées avec une vingtaine de structures (l'école Emile Cohl, la SEPR, l'école Chapeau Rouge (Lyon 9<sup>ème</sup>) et diverses structures socio-culturelles).

Le Budget prévisionnel 2022 de l'association est de 227 520 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon : 65 000 €
Etat : 15 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 25 000 €
Métropole : 26 510 €
Mécénat : 38 000 €
Recettes propres : 50 800 €

**Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 30 000 € au Théâtre des Marronniers**  
 Pour mémoire, subvention de fonctionnement reçue au titre de l’année 2021 : 45 000€

Vu l’avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l’avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville  
 - Vie étudiante ;

**DELIBERE**

1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 239 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

<b>CIRQUE</b> <b>14 000 €</b>	MJC de Ménival - Ecole du Cirque de Lyon (5 <sup>e</sup> )	14 000 €
<b>DANSE</b> <b>34 000 €</b>	Compagnie Désoblique – Le Croiseur (7e)	34 000 €
<b>MUSIQUES ACTUELLES</b> <b>44 000 €</b>	Les Clés de la Lune - A Thou Bout D’Chant (1er)	27 000 €
	Lerockepamort – Kraspek Myzic (1 <sup>er</sup> )	17 000 €
<b>THEATRE</b> <b>147 000 €</b>	Association Si Tu... - Théâtre de l’Elysée (7e)	40 000 €
	Espace 44 (1 <sup>er</sup> )	27 000 €
	Théâtre des Clochards Célestes (1 <sup>er</sup> )	50 000 €
	Théâtre des Marronniers (2e)	30 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>239 000 €</b>

- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022 selon la répartition suivante :
- pour les secteurs danse, cirque et théâtre, 195 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération FONDSFIC, ligne de crédit 42652, nature 65748, fonction 30.
  - Pour le secteur des musiques actuelles, 44 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération MUSIQUAC, ligne de crédit 42664, nature 65748, fonction 311.
- 3- Les conventions cadre et d’application avec les associations telles que jointes en annexe au présent rapport sont approuvées.

4- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions et à les mettre en œuvre.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET